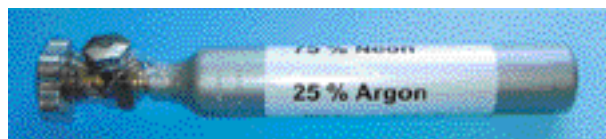


**PRESENTATION**

Les différents gaz rares sont fournis sous haute pression (150 bars) dans des bouteilles métalliques.

Les gaz les plus généralement utilisés sont le néon pur et l'argon en mélange avec le néon.



**Le Néon** a un potentiel d'ionisation (voltage nécessaire à l'allumage) supérieur à celui de l'argon. Il est le plus souvent utilisé dans les cas suivants :

- avec un tube transparent (non poudré), la couleur d'émission du gaz est rouge
- avec des tubes poudrés, pour obtenir certaines couleurs généralement dans les gammes orange / rouge (Ex : On peut obtenir une couleur orange avec un tube poudré vert pompé néon.)

**L'argon** a un rendu lumineux médiocre. Il n'est d'ailleurs jamais utilisé comme source lumineuse. Il a la propriété de se combiner avec le mercure afin de le maintenir actif en cas de basse température.

**Le mélange** est recommandée dans la plupart des applications où le mercure est employé (tubes clairs ou poudrés ).

Le mélange **75 % néon - 25 % argon** est à conseiller par temps froid où il permet un meilleur fonctionnement. En effet, le néon a une température de fonctionnement plus élevée que l'argon. L'augmentation de la température du tube qui en résulte permet de favoriser la vaporisation du mercure et donc la luminosité du tube en période froide.

Le mélange **25 % néon - 75 % argon** donne à un tube un besoin en tension légèrement inférieur à ce même tube rempli avec un mélange 75 % néon - 25 % argon mais il est à proscrire dans les zones froides.

Le mélange **50 % néon - 50 % argon** est une solution intermédiaire.

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

NEON 4.0 : Pureté > 99,990 %.

ARGON 5.0 : Pureté > 99,9990 %.

Caractéristiques mécaniques des bouteilles :

Longueur : 385 mm.

Ø extérieur : 50,5 mm.

Raccord DIN6.

Poids: 1.5 kg

Caractéristiques hydrauliques :

Capacité en litres d'eau : 0,467 litres.

Pression de remplissage : 150 bars

Volume : 0.057 m<sup>3</sup>.

Contenu de gaz détendu : 60 litres.

Mai 2015


**GAZ RARES**

VGX

<b>Référence</b>	<b>Désignation</b>
VGN00	Bouteille NEON PUR (néon 4.0)
VGA00	Bouteille ARGON PUR (argon 5.0)
VGN75	Bouteille Mélange NEON 75 % / ARGON 25 %
VGN50	Bouteille Mélange NEON 50 % / ARGON 50 %
VGN25	Bouteille Mélange NEON 25 % / ARGON 75 %

**MISE EN OEUVRE**

Les bouteilles doivent être utilisées avec un détendeur de type VGD325 (à cause de la haute pression de remplissage).

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
<b>Néon</b>		: 1 / 4 / 2004
		<b>086A</b>



2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

**Attention**


## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit**  
 Nom commercial : Néon  
 N° FDS : 086A  
 Description chimique : Néon  
 No CAS : 007440-01-9  
 No CE : 231-110-9  
 No Index : ---  
 Formule chimique : Ne  
 N° d'enregistrement : Listé dans l'Annexe IV/V de Reich, exempté d'enregistrement  
 Usage : Industriel et professionnel Faire une analyse des risques avant utilisation  
 Identification de la société : PRAXAIR N.V.  
 NIJVERHEIDSSTRAAT 4  
 2260 OEVEL-WESTERLO Belgique-Belgie  
 Adresse e-mail (personne compétente) : we\_sds@praxair.com  
 Numéro d'appel d'urgence : EUROPEAN PRAXAIR EMERGENCY NUMBERS => CHAPTER 16

## 2 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques : Gaz sous pression - Gaz comprimés - Attention (H280)

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : Non inclus dans l'Annexe VI.  
 Non classé comme préparation ou substance dangereuse.  
 Aucun étiquetage CE requis.

### Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogrammes de danger



**PRAXAIR N.V.**  
 NIJVERHEIDSSTRAAT 4 2260 OEVEL-WESTERLO Belgique-Belgie

MATEL GROUP SAS - ZI I harabie - 18, rue d'Anjou - F-38291 St Quentin Fallavier Cedex 1 tel : +33 (0)4 74 999 999 - Fax : +33 (0)4 74 999 900


Email : [technique@matel.fr](mailto:technique@matel.fr) SIRET : 339 827 834 00054 - APE 4669A - RCS 339 827 834 Vienne - Siège social : Saint Quentin Fallavier.

MATEL se réserve le droit d'apporter toutes modifications techniques sur ses produits sans préavis.

Mai 2015

**GAZ RARES**

VGX

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		: 1 / 4 / 2004
<b>Néon</b>		<b>086A</b>

## 2 Identification des dangers (suite)

- Pictogrammes de danger
- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- Mentions de mise en garde
- Stockage : P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.

### Autres dangers

Autres dangers : Asphyxiant à forte concentration.

## 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	No Index	No. Enregistrement	Classification
Néon	100 %	7440-01-9	231-110-9	---	NOTE 1	Press. Gas (H280)

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

Note 1: Listé dans l'Annexe IV/V de Reich, exempté d'enregistrement

Note 2: Limite d'enregistrement non atteinte

Voir le texte complet des Phrases-R au chapitre 16

## 4 Premiers secours

- Premiers secours
- Inhalation : Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.  
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie


- Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux : Aucun(e).
- Moyens d'extinction
- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
- Méthodes spécifiques : Si possible, arrêter le débit gazeux.  
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour les personnes : Evacuer la zone.  
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.  
Assurer une ventilation d'air appropriée.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer d'arrêter la fuite.
- Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone.

**PRAXAIR N.V.**

NIJVERHEIDSSTRAAT 4 2260 OEVEL-WESTERLO Belgique-Belgie

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		: 1 / 4 / 2004
<b>Néon</b>		<b>086A</b>

## 7 Manipulation et stockage

<b>Manipulation</b>	: Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
<b>Stockage</b>	: Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

<b>Protection individuelle</b>	: Assurer une ventilation appropriée.
--------------------------------	---------------------------------------

## 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat physique à 20 °C</b>	: Gaz.
<b>Couleur</b>	: Gaz incolore.
<b>Odeur</b>	: Non détectable à l'odeur.
<b>Masse moléculaire</b>	: 20
<b>Point de fusion [°C]</b>	: -249
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	: -246
<b>Température critique [°C]</b>	: -229
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	: Non applicable.
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	: 0,7
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	: Non applicable.
<b>Solubilité dans l'eau [mg/l]</b>	: 8,9

## 10 Stabilité et réactivité

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun(e).
<b>Stabilité chimique</b>	: Stable dans les conditions normales.

## 11 Informations toxicologiques


<b>Informations toxicologiques</b>	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.
------------------------------------	---

## 12 Informations écologiques

<b>Information relative aux effets écologiques</b>	: Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.
--	--

## 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>Généralités</b>	: Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. A l'atmosphère dans un endroit bien aéré. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
--------------------	--

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		: 1 / 4 / 2004
<b>Néon</b>		<b>086A</b>

## 14 Informations relatives au transport

Numéro ONU : 1065

• Etiquetage ADR, IMDG, IATA

: 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

### Transport terrestre

ADR/RID

I.D. n° : 20

Nom d'expédition des Nations unies : NÉON COMPRIMÉ

Classe(s) de danger pour le transport : 2

- Code de classification ADR/RID : 1 A

- Packing Instruction(s) - General : P200

- Tunnel Restriction : E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.

### Transport par mer

- Code IMO-IMDG

• Désignation officielle pour le transport : NÉON COMPRIMÉ

• ADR : 2.2

- Groupe d'emballage IMO : P200

- Emergency Schedule (EmS) - Fire : F-C

- Emergency Schedule (EmS) - Spillage : S-V

- Instructions - Packing : P200

### Transport aérien

- ICAO/IATA

- Désignation officielle de transport : NEON, COMPRESSED

• ADR : 2.2

• IATA-Passenger and Cargo Aircraft :

- Packing instruction : 200

• Cargo Aircraft only :

- Packing instruction : 200

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.  
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.


- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

- Assurer une ventilation convenable.

- Se conformer à la réglementation en vigueur.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 5
		Edition révisée n° : 2
		Date : 8 / 11 / 2010
		: 1 / 4 / 2004
<b>Néon</b>		<b>086A</b>

## 15 Informations réglementaires

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement** : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.  
**Seveso regulation 96/82/EC** : Non Inclus

## 16 Autres informations

Asphyxiant à forte concentration.  
 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
 Ne pas respirer les gaz.  
 Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** : Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.  
 Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

### European Praxair Representative Sites :

- Praxair NV Schoten, Metropoolstraat 17, B-2900 Schoten België, Tel +32(0)3 6418450
- Praxair SAS, 1-7 Rue Traversière / Silic 402, F-94573 Rungis France, +33(0)1 49784500
- Praxair Deutschland GmbH & Co. KG, Hans-Böckler-Str. 1, D-40476 Düsseldorf, Tel. +49(0) 211 2600 0
- Praxair BV, Industrieterrein 'T Scheur, Beugsløepweg 3, NL-3133 KV Vlaardingen Nederland, Tel: +31 (0)10 434 04 55

### European Praxair Emergency Numbers

- Belgium : +32 14 250 611 (during working hours)  
+32 (0)3 252 02 31 (after working hours)
- Netherlands : See Belgium
- Germany: +49 (0)211 260 00 (during working hours)  
+49 (0)180 201 00 00 (after working hours)  
24- Std.-Giftnotrufnummer 030 19240
- France: +33 (0)1 497 845 00 (during working hours)  
+33 (0)3 446 128 00 (after working hours)  
ORFILA N°:+33(0)145425959
- Other Country : See Belgium

Fin du document

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****Gaz 25% Néon 75% Argon – Version 2****1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

N° FDS :	83-3553	VGX
Nom du produit :	mélange Argon dans Neon	
Fournisseur :	PRAXAIR S.A.	MATEL France Z.I. THARABIE Rue du ruisseau 38291 St Quentin Fallavier Cedex Tel : +33 (0)4 74 999 999 Fax: +33 (0)4 74 999 900

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

Identification des dangers : Risque d'asphyxie à haute concentration.  
Gaz comprimé.

**3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/Préparation : Préparation  
Composants / Impuretés : Mélange Néon dans Argon : non classé comme produit dangereux.

**4 – PREMIERS SECOURS**

**Inhalation :** Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance

ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin.

Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

**Ingestion :** L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.



**5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux :Aucun.

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques : Si possible, arrêter le débit gazeux.  
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux

pour pompiers : Dans les espaces confinés, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**6 – MESURE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles : Evacuer la zone.

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle ci est sûre.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement : Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone.

**7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

Stockage : Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Manipulation : Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection personnelle : Assurer une ventilation appropriée.

**9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20°C :	Gaz comprimé
Aspect/Couleur :	Incolore
Odeur :	Aucun (e)
Solubilité dans l'eau (mg/l) :	Pas de donnée fiable disponible
Densité relative, gaz (air=1) :	Plus faible ou voisine de celle de l'air

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

**11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Généralités : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

**12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Information relative aux effets : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.  
écologiques  
Effet sur la couche d'ozone : Aucun(e).

**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Généralités : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Méthode d'élimination : Consulter le fournisseur pour les recommandations spécifiques.

**14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU : 1956

I.D. N° : 20

ADR/RID

- Désignation officielle de transport : GAZ RARE EN MELANGE COMPRIME

- ADR classe : 2

- Code de classification ADR/RID : 1A

- Etiquetage ADR : Etiquette 2.2 : gaz non inflammable et non toxique

Autres informations relatives

au transport :

transport n'est

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de

pas séparé de la cabine de conduite.

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du changement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients, s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et :

- s'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- s'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- s'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

**15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Etiquetage CE Non classé comme préparation dangereuse.

- Symbole(s) : Aucun(e).

- Phrase(s) R : Aucun (e).

- Phrase(s) S : Aucun (e).

**16 – AUTRES INFORMATIONS**

Asphyxiant à forte concentration.

Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

Ne pas respirer le gaz.

Les risques d'asphyxie sont souvent sous estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Récipient sous pression.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE****Gaz 50% Néon 50% Argon ou 75% Néon 25% Argon – Version 2****1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

N° FDS : 83-3552 VGX  
Nom du produit : mélange Argon dans Neon  
Fournisseur : PRAXAIR S.A. MATEL France  
Z.I. THARABIE  
Rue du ruisseau  
38291 St Quentin Fallavier Cedex  
Tel : +33 (0)4 74 999 999  
Fax: +33 (0)4 74 999 900

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

Identification des dangers : Risque d'asphyxie à haute concentration.  
Gaz comprimé.

**3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/Préparation : Préparation  
Composants / Impuretés : Mélange Néon dans Argon : non classé comme produit dangereux.

**4 – PREMIERS SECOURS**

**Inhalation :** Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance

ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.

Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin.

Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

**Ingestion :** L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

**5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Risques spécifiques : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux :Aucun.

Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques : Si possible, arrêter le débit gazeux.  
S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux

pour pompiers : Dans les espaces confinés, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**6 – MESURE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles : Evacuer la zone.

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle ci est sûre.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement : Essayer d'arrêter la fuite.

Méthodes de nettoyage : Ventiler la zone.

**7 – MANIPULATION ET STOCKAGE**

Stockage : Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

Manipulation : Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.

Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.

Interdire les remontées de produits dans le récipient.

Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.

Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

**8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection personnelle : Assurer une ventilation appropriée.

**9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20°C :	Gaz comprimé
Aspect/Couleur :	Incolore
Odeur :	Aucun (e)
Solubilité dans l'eau (mg/l) :	Pas de donnée fiable disponible
Densité relative, gaz (air=1) :	Plus lourd que l'air
Autres données :	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en dessous du sol.

**10 – STABILITE ET REACTIVITE**

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

**11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Généralités : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

**12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Information relative aux effets : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.  
écologiques

Précautions pour l'environnement : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Effet sur la couche d'ozone : Aucun(e).

**13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Généralités : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Contactez le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

Méthode d'élimination : Consulter le fournisseur pour les recommandations spécifiques.

**14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro ONU : 1956

I.D. N° : 20

ADR/RID

- Désignation officielle de transport : GAZ RARE EN MELANGE COMPRIME

- ADR classe : 2

- Code de classification ADR/RID : 1A

- Etiquetage ADR : Etiquette 2.2 : gaz non inflammable et non toxique

Autres informations relatives

au transport :

transport n'est

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de pas séparé de la cabine de conduite.

S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du changement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients, s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et :

- s'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- s'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- s'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

**15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Etiquetage CE Non classé comme préparation dangereuse.

- Symbole(s) : Aucun(e).

- Phrase(s) R : Aucun (e).

- Phrase(s) S : Aucun (e).

**16 – AUTRES INFORMATIONS**

Asphyxiant à forte concentration.

Conserver le récipient dans un endroit convenablement ventilé.

Ne pas respirer le gaz.

Les risques d'asphyxie sont souvent sous estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Récipient sous pression.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveau, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.